

# Elections des délégués de parents d'élèves



## Parents, Votez fcpe

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques

### Le vote est important.

Conseil d'école, conseil d'administration.

Ce sont les instances qui donnent leur avis et décident, dans l'établissement scolaire de vos enfants, de **l'organisation, du fonctionnement et des conditions de scolarité.**

Elles associent la direction, les enseignants, les parents et, dans le secondaire, les élèves.

Vous allez voter pour élire les parents qui vont vous représenter dans votre établissement scolaire.

En votant pour des délégués fcpe, vous choisissez :

### Une école plus juste



- **Le respect de la gratuité (livres, équipements, activités scolaires)**
- **L'intégration des enfants malades ou handicapés**
- **La lutte pour le droit à la réussite de tous**

### Une école plus efficace



- **La valorisation de toutes les voies d'enseignement : agricole, général, professionnel, technologique**
- **Le soutien à la préparation à l'insertion professionnelle**
- **Le respect du rythme de vie des enfants et des jeunes**

### Une école plus transparente



- **La participation effective des parents aux projets de l'établissement**
- **L'amélioration de l'information sur la vie scolaire et le système éducatif en général**
- **Une évaluation qui permet au jeune de progresser**

La fcpe met au service des parents d'élèves sa capacité à

**Informier** pour faciliter vos relations avec l'école et vous aider à mieux comprendre le système éducatif.

**Représenter** vos intérêts dans tous les actes de la vie éducative, notamment en cas de fermeture de classe, de suppression d'options, de non-remplacement de professeurs absents...

**Agir** à tous les niveaux du système éducatif et servir de relais avec l'administration.

### PAR CORRESPONDANCE

Vous pouvez envoyer cette enveloppe par la poste ou la confier à votre enfant qui la remettra au directeur de l'école.

**ATTENTION** : tout vote parvenu ou remis après la clôture du scrutin sera déclaré nul.



- Glissez le bulletin de vote (sans surcharge ni rature) dans une enveloppe A vierge.
- Cachez l'enveloppe A puis mettez-la dans l'enveloppe B.
- Cachez l'enveloppe B et inscrivez au recto :  
ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES+ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT  
Au verso : vos noms, adresse et signature.